

B. A. R. P. R.

II

8350

L

N. IORGA

„honoris causa“ de l'Université d'Oxford,
Ancien président du Conseil.

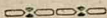


RÉPONSE

aux conférences données à Cambridge
par

LE COMTE BETHLEN

sur la révision du traité de Trianon



Bucarest, 1933.

N. IORGA

Docteur „honoris causa“ de l'Université d'Oxford,
Ancien président du Conseil.



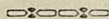
RÉPONSE

aux conférences données à Cambridge

par

LE COMTE BETHLEN

sur la révision du traité de Trianon



Bucarest, 1933.



Le comte Bethlen veut prouver à l'opinion publique anglaise, à laquelle il vient d'arracher cent trente-sept signatures parlementaires plus ou moins incompetentes, pour la révision, en faveur des siens, du traité du Trianon, et même, par cette démonstration entre étudiants anglais, la sympathie du monde entier, que les Roumains de Transylvanie sont des intrus, qu'ils ont été acceptés un moment par la générosité de la nation magyare, qu'ils ont abusé de cette hospitalité, qu'ils se sont permis de croître et de multiplier d'après les enseignements du Seigneur et qu'ils ont poussé l'outrecuidance jusqu'à s'emparer d'un pays dont les Hongrois ont été les premiers occupants. En conclusion: au lieu de proposer qu'on leur reprenne ce qu'ils ont usurpé et qu'on les fasse partir avec leurs familles et peut-être avec leur fortune, l'ancien président du Conseil hongrois consent à les laisser vivre à deux conditions: qu'ils abandonnent ce qui est hongrois et que, pour le reste, il se contentent de ce qui leur reviendrait dans une future Suisse transylvaine appartenant à tous ses habitants.

Examinons sans passion et selon les données de l'histoire, réunies par une opération logique normale, les assertions d'abord, les propositions ensuite,

I.

Pour la première partie il faudrait montrer quel a été le point de départ, quels ont été les motifs de l'immigration, ainsi que ceux qui ont amené les rois de Hongrie à accueillir par milliers des bandes errantes, quels ont été les privilèges qui leur ont été accordés et de quelle façon ils en ont joui. Pour la seconde, il aurait dû dire quelles sont les régions manifestement hongroises, dans les campagnes et dans la population *ancienne* des villes qu'il réclame, quelle est la disposition, pour sa Suisse à lui, des Saxons, des Szekler, des Hongrois de Transylvanie, quelles sont les formes même dans lesquelles cette convivance pourrait être possible.

Or, si les Roumains étaient venus de la péninsule des Balkans, il faudrait qu'on puisse constater leur absence subite dans leur ancienne patrie. Mais pendant cette époque même les rois de Serbie leur accordent des situations privilégiées et aujourd'hui encore leurs descendants forment une partie très importante de la population en Thessalie, en Macédoine, en Albanie, en Serbie, le long de tout le cours inférieur du Danube. Il aurait fallu ensuite qu'ils ne s'arrêtassent guère en route entre les Carpathes et le Danube, alors qu'ils ont formé deux États puissants à cette époque même, du XII-e au

XV-e siècle, où se serait produite leur intrusion en Transylvanie.

Orthodoxes, choyés par toutes les dominations balcaniques, ayant des droits et de l'espace, et surtout liés, en grande partie, à une occupation de bergers transhumants, qui les menait du Pinde en Thessalie, occupation qui ne peut pas être transportée ailleurs, ils ne pouvaient pas passer de leur propre gré dans un pays catholique, qui persécutait le rite oriental, entre des villes saxonnes, qui étaient préoccupées de garder leurs récoltes contre les troupeaux, sous des seigneurs terriens qui maintenaient comme serfs tout paysan sans privilège, et ils n'auraient pas pu inventer une nouvelle transhumance, qui existe parce qu'elle date de l'époque des plus anciennes populations préhistoriques de la région.

Les rois de Hongrie avaient colonisé tour à tour les Saxons de la Moselle, les Chevaliers Teutons, qui furent ensuite chassés, et les garde-frontières szezler; ils étaient maintenant capables de défendre le pays contre les barbares de la steppe. Quel profit auraient-ils eu à cette nouvelle vague d'habitants qui apportaient des façons de vivre opposées aux conceptions des Arpadiens et des Angevins?

Pourquoi la population roumaine se trouve-t-elle par grandes masses, occupant des régions entières, les vallées des principales rivières et les versants des Carpathes, alors que les Hongrois apparaissent disséminés, sauf la zone de frontière des Szezler, par

petits paquets autour des bourgs de l'offensive militaire et des mines de sel?

La seule population transylvaine dénuée de privilèges, sans excepter les Coumans, les Tziganes, sont les Roumains. Or, on ne colonise aucun élément étranger sans lui donner un statut; et les Roumains ne l'ont jamais eu; leur noblesse a été agrégée plus tard, après être devenue catholique, à celle des Hongrois. Au contraire, en Pologne, où il y a eu une colonisation roumaine, de bergers, devenus agriculteurs, on reconnaît jusqu'aux moindres détails leur état juridique. L'indigène envahi, l'ancien propriétaire conquis, est le seul qui ne puisse pas présenter de charte sur sa terre ancestrale.

Au lieu d'avoir dans les Roumains des étrangers qui commencent par le privilège et qui en perdent peu à peu les droits, on assiste, au contraire, à un lent relèvement continu des Roumains de Transylvanie et de Hongrie, qui, sous les rois angevins, de chefs de groupes ruraux deviennent des chevaliers de la couronne et arrivent jusqu'à la régence de la Hongrie par Jean Hunyadi, jusqu'à la royauté par son fils, le roi Matthias, et réussissent même à se gagner des places dans les villes privilégiées des Saxons. Exactement pareil a été le développement de la population grecque sous les Ottomans après la catastrophe de l'Empire byzantin.

II.

Pour la seconde partie :

Sous le régime roumain, sans aucun effort de dénationalisation, sans élimination des fonctionnaires d'une autre race, sans persécutions contre les écoles des allogènes, sans procès de presse et sans prison politique, les Saxons n'ont rien à regretter du passé, et leurs conationaux du Banat et de la région d'Orade ont pour la première fois le droit de se déclarer et de se maintenir Allemands. Veulent-ils donc revenir à un passé dans lequel leur place serait de beaucoup plus modeste et infiniment moins sûre ? L'ont-ils jamais dit, en Roumanie ou ailleurs ?

Sous le même régime roumain, les Szekler sont devenus des petits propriétaires au pair des Roumains eux-mêmes. Veulent-ils risquer ce qu'ils possèdent aujourd'hui, passant sous le régime de la féodalité de Budapest ?

Les paysans hongrois ont échappé eux-mêmes à l'exploitation, si dure, de la grande propriété. Il y a tout un parti nouveau qui s'oppose au retour de leur aristocratie. Désirent-ils l'avoir de nouveau sur le dos ?

Mais tous ces non-Roumains veulent-ils passer à l'état de co-partageants avec les Roumains?

Alors, si on ne pense pas, ce que la conscience même de notre époque ne tolérerait pas, à faire des Roumains seuls une nation sans droits, comme ils sont en plus grand nombre, ce seraient eux la majorité qui dominerait toute la vie politique future.

Or, entre les Roumains de Transylvanie, qui n'auraient plus alors les satisfactions politiques dont ils jouissent aujourd'hui dans l'Ancien Royaume et conserveraient néanmoins l'ambition nourrie de tout ce qu'ils ont eu, dominant parfois la vie du pays entier dans la Grande Roumanie, et entre un régime d'État conduit de Bucarest et avec la participation de la tolérance, parfois ignorante, toujours généreuse, des Roumains qui ont été toujours libres et en portent l'empreinte dans la largeur plus grande de leurs conceptions, je crois que le nationaliste magyar le plus convaincu opterait pour les derniers.

Telle est la réalité.

Si le comte Bethlen veut la changer, il n'y a qu'un moyen: la violence. C'est-à-dire: la guerre.

Son pays peut-il la faire? Et y a-t-il quelqu'un en Europe, parmi ceux qui repaissent d'espérances vaines les instincts de revanche de Budapest, rêvant du retour du royaume apostolique de St. Étienne, qui soit disposé à sacrifier les os d'un seul soldat pour cette première rupture dans l'état de choses consacré par les traités?



Lisez :

**N. Iorga, Histoire des Roumains de
Transylvanie et de Hongrie, 1915.**

2 volumes.

Imprimerie
„Datina Românească“
Vălenii-de-Munte
(Roumanie)